

VOS DÉPLACEMENTS À L'EXTÉRIEUR



- Ne transportez pas d'importantes sommes d'argent.
- Faites en sorte que vos bijoux ne soient pas trop voyants.
- Faites vous accompagner pour aller retirer de l'argent.
- Si vous avez le sentiment d'être suivi, entrez dans un lieu animé (commerce, établissement public...)
- Lorsque vous vous déplacez à pied, évitez les lieux sombres et isolés. Marchez face aux voitures, au milieu du trottoir, votre sac fermé et tenu en bandoulière.

NUMÉROS UTILES

**EN CAS D'URGENCE, POUR CONTACTER
LA GENDARMERIE, COMPOSEZ LE 17**

Numéro d'urgence : **112** / Sourds et malentendants : **114**

Pompiers : **18** / SAMU : **15**

Carte bancaire perdue ou volée : **0 892 705 705**
Opposition chéquier : **0 892 683 208**
Infos escroqueries : **0 811 020 217**



17

SI VOUS ÊTES VICTIME

- **N'OPPOSEZ AUCUNE RÉSISTANCE**
- En cas d'agression, criez pour attirer l'attention ou faire fuir votre agresseur.
- Tentez de mémoriser le maximum de détails concernant le physique et la description de votre agresseur et contactez au plus vite la gendarmerie pour déposer plainte.



Les seniors face aux risques de délinquance

FICHE D'INFORMATIONS



**Pour bénéficier de conseils personnalisés
rapprochez-vous de votre brigade locale**



NE RESTEZ PAS ISOLÉ

- Participez à une vie associative et rapprochez-vous de personnes susceptibles de vous assister en cas de besoin.
- Gardez une liste de tous les numéros utiles en cas d'urgence.
- Si nécessaire, ayez recours à une société de téléassistance.
- Une situation vous semble inhabituelle, n'hésitez pas à appeler la gendarmerie qui peut vous conseiller et vous aider.

OPÉRATION TRANQUILLITÉ SENIORS



Cette opération profite à toutes les personnes âgées qui peuvent se sentir vulnérables ou menacées (canicule, Covid, victimes de cambriolage, de vol par ruse ou d'escroquerie...)

POUR EN BÉNÉFICIER, INSCRIVEZ-VOUS OU FAITES VOUS INSCRIRE AUPRÈS DE LA BRIGADE DE GENDARMERIE DE VOTRE LIEU DE DOMICILE.



LES BONS RÉFLEXES AU QUOTIDIEN

- ✓ Fermez votre porte à clé même lorsque vous êtes chez vous.
- ✓ De nuit, ne laissez pas vos fenêtres ouvertes (RDC, sur rue).
- ✓ Ne laissez pas vos clés sous un paillason, un pot de fleurs...
- ✓ Faites équiper votre porte d'un œilleton ou d'un entrebâilleur.
- ✓ Entreposez vos outils et échelles dans un local fermé.
- ✓ N'inscrivez que votre nom sur la boîte aux lettres. Évitez les termes « veuf, veuve, madame ou mademoiselle ».



UNE VISITE À VOTRE DOMICILE



- ✓ Vous ne connaissez pas la personne, n'ouvrez pas la porte.
- ✓ Peu importe la qualité ou la profession de votre visiteur :
 - exigez la présentation d'une carte professionnelle.
 - à la moindre incertitude, ne le laissez pas entrer.
- ✓ En cas de doute, renseignez-vous auprès de la mairie, de l'administration / entreprise que le démarcheur dit représenter ou appelez la gendarmerie.
- ✓ Votre interlocuteur se montre insistant ou menaçant, contactez la gendarmerie.
- ✓ Ne signez pas un document qui ne vous semble pas clair.
- ✓ Ne divulguez en aucun cas l'endroit où vous cachez vos bijoux, votre argent ou objets de valeurs.
- ✓ Ne vous laissez pas distraire et veillez à ce que personne ne se déplace seul dans les pièces de votre maison.



LES DANGERS D'INTERNET

- Protégez votre ordinateur en installant un anti-virus, un logiciel anti-espion et un pare-feu, régulièrement mis à jour.
- Réalisez vos achats uniquement sur les sites de confiance :
 - Protocole « HTTPS », présence d'une icône cadenas ou clé.
- Un doute sur la provenance d'un e-mail ? Ne l'ouvrez pas !
- Ne répondez jamais à un e-mail vous demandant vos identifiants de connexion ou vos coordonnées bancaires.
- Si vous êtes victime d'une escroquerie, signalez-le en priorité à votre banque, puis à la gendarmerie.